



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

contractuels et vacataires

Question écrite n° 100067

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge M. le secrétaire d'État auprès du ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État, chargé de la fonction publique, sur la situation regrettable, voire scandaleuse, dont abusent parfois l'administration d'État mais aussi les collectivités territoriales, qui recourent à l'emploi précaire en renouvelant les contrats à durée déterminée au lieu de titulariser les employés. Il lui demande s'il est disposé à intégrer au bout d'un délai raisonnable les personnels dont le contrat de travail est renouvelé d'année en année, sur des postes d'emploi permanent.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100067

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : Fonction publique

Ministère attributaire : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2011, page 1415

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)